

PUBLICATION

RTE Réseau de Transport d'Electricité va procéder à la réalisation d'une tranchée pour construire une liaison électrique souterraine à 63 000 volts située dans les Bouches du Rhône, entre le poste électrique de Port Saint Louis du Rhône et le parc éolien flottant de Provence Grand Large.

Le réseau sera créé sur la commune de Port Saint Louis du Rhône sur une longueur d'environ 9 km.

Coordonnées (Lambert 93) du poste de Port Saint Louis du Rhône: **X : 847064.5, Y 6256610.51** Coordonnées (Lambert 93) de la chambre d'atterrage: **X: 852385.46, Y: 6252243.45**

Les collectivités territoriales ou opérateurs de réseaux de communications électroniques peuvent demander à RTE le détail du tracé et des tronçons en domaine public. Ils devront prendre en compte qu'ils devront s'acquitter, auprès des gestionnaires concernés, d'une redevance au titre de l'occupation du domaine public fluvial ou du domaine public concédé.

Contact : Thierry PERRIN, téléphone 04 88 67 44 82, courriel <u>thierry-philippe.perrin@rte-france.com</u>

En application de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître, dans un délai de 6 semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

L'opération ne devra ni retarder le début des travaux de la liaison électrique prévu courant 2019, ni ralentir le rythme d'avancement du chantier qui doit permettre une mise en service de la liaison électrique pour octobre 2020.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser <u>en lettre</u> <u>recommandée avec avis de réception</u> à l'adresse suivante :

RTE – Centre Développement Ingénierie Marseille 46 avenue Elsa Triolet – 13 417 Marseille Cedex 08 A l'attention de M. Thierry PERRIN

Fait à Marseille, le 4 avril 2018,

Thierry PERRIN Responsable de Projets





